

LANTENAY INFOS – MARS 2016

Travaux Eau-Assainissement

Les travaux de construction du réseau d'assainissement collectif et de rénovation du réseau de distribution d'eau ont commencé le 7 mars. Ils devraient durer jusqu'à la fin de l'année 2016.

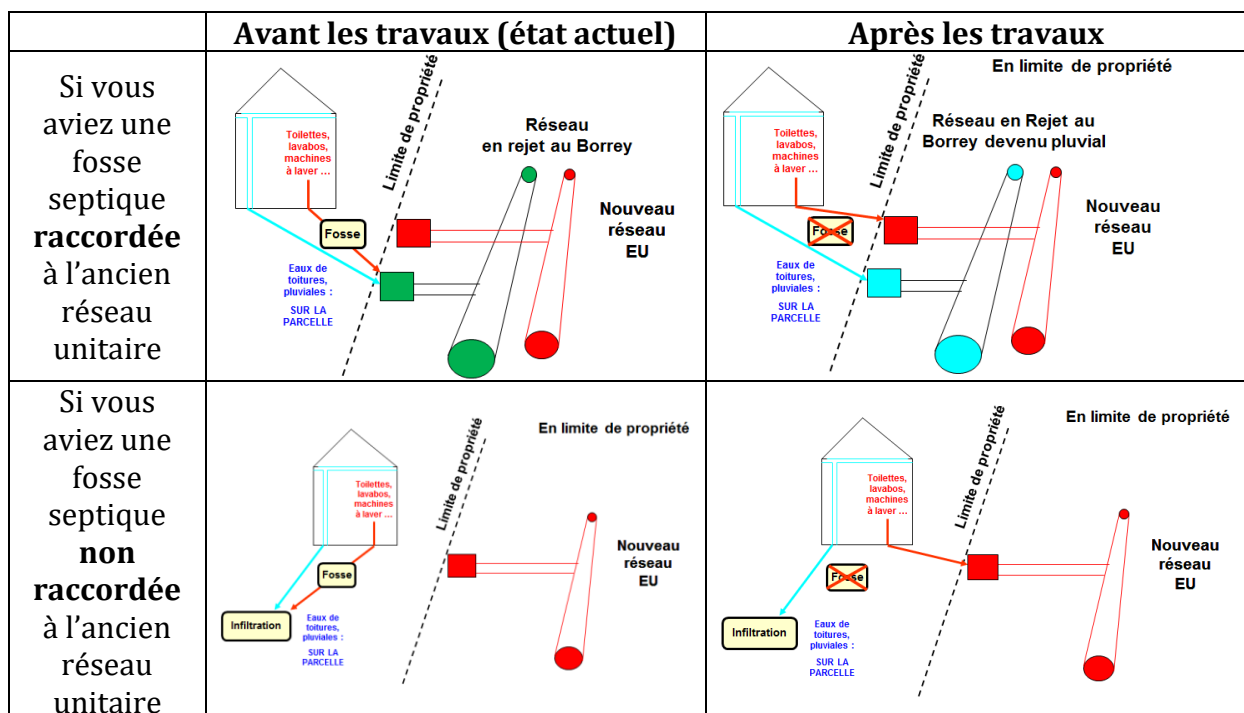
Qui fait quoi ?

Travaux	À la charge de la commune	À la charge des propriétaires
Distribution d'eau	Pose des canalisations, installation des compteurs en limite de propriété, et raccordement	Rien, jusqu'au compteur existant
Assainissement collectif	Pose des canalisations, installation des boîtes de raccordement en limite de propriété	Travaux de raccordement des eaux usées jusqu'à la boîte de raccordement, sur la partie privative (*)
Évacuation des eaux pluviales	Reprise des branchements existants et raccordement éventuel à l'ancien dalot (**)	Rien

(*) Le raccordement doit être effectué dans les **2 ans** suivant la réception des travaux, sauf dans le cas de constructions neuves bénéficiant d'un assainissement individuel, où ce délai est de **10 ans** (pour permettre aux propriétaires d'amortir leur installation).

(**) Les propriétaires peuvent continuer à conserver leurs eaux pluviales.

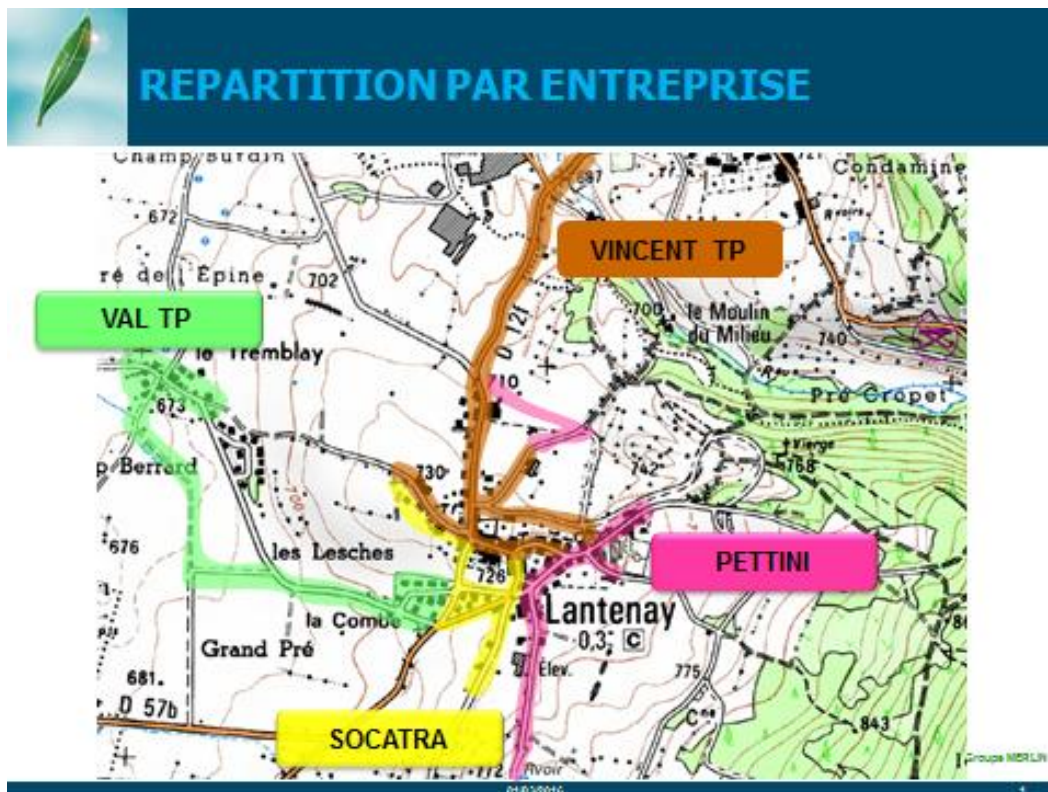
Avant/Après ...



Tous les schémas sont tirés du diaporama réalisé par le cabinet Merlin pour la réunion publique du 1^{er} mars, disponible sur le site www.lantenay.fr

Où seront posées les boîtes de raccordement pour l'assainissement ?

Quatre entreprises interviendront simultanément à LANTENAY, chacune sur un **secteur géographique** différent, indiqué sur le schéma ci-dessous.



Environ une semaine avant d'entamer les travaux dans une rue donnée, **chaque entreprise contactera les riverains** afin de décider de l'endroit le plus judicieux où installer la boîte de raccordement.

Les propriétaires peuvent par ailleurs, s'ils le souhaitent, demander un **devis** à l'entreprise concernée pour la réalisation des travaux restant à leur charge.

Voici les **coordonnées** des responsables pour chacun des quatre entreprises.

VAL TP

PELLEGRINI Jérôme
06 73 99 44 33
jpellegrini@valtp.fr

SOCATRA

PAQUELET Florent
06 88 23 25 82
contact@socatrtp.fr

PETTINI

TSOUKALAS Jean-Louis
06 07 13 11 03
ilt@pettini-tp.fr

VINCENT TP

SAVARIN Pierre-Yves
06 27 73 56 31
vincent@vincenttp.com

Il est inutile de contacter les entreprises avant que le chantier approche de votre propriété. Si vous avez des questions d'ici là, merci de contacter la mairie de LANTENAY.

Taxe de raccordement

Au moment du raccordement au réseau d'assainissement, les propriétaires devront régler une taxe, d'un montant de **1000 € pour les constructions existantes** au moment des travaux. Dans le futur, cette taxe sera de **2000 € pour les constructions neuves**.

Il est possible de payer cette taxe en 10 mensualités, en en faisant la demande à la Perception.

Facturation

En 2016, l'eau sera facturée **1,90 €/m³ HT** et l'assainissement **1,962 €/m³ HT** (pour les habitations raccordées au réseau).

En application de la loi NOTRE, la Communauté de Communes du Haut Bugey (CCHB) prendra la totalité de la compétence eau et assainissement le **1^{er} janvier 2018**. À compter de cette date, les communes n'auront plus compétence pour fixer le prix de l'eau : après une nouvelle période de lissage, **ce prix sera le même pour tous les habitants de la CCHB**. De nouvelles hausses de prix sont assez probables. La totalité des recettes et des dépenses (y compris les emprunts pour les travaux d'eau et d'assainissement) sera pris en charge par la CCHB : il n'y aura plus ni budget eau ni budget assainissement sur LANTENAY.

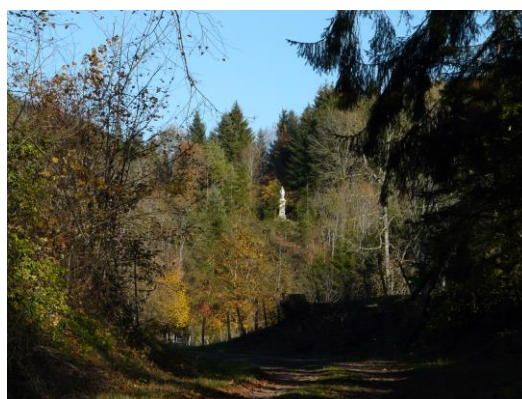
	Assainissement				Eau			
	2015	2016	2017	2018	2015	2016	2017	2018
Redevance communale	2,00 €	1,10 €	?	0 €	2 €	1,90 €	?	0 €
Redevance intercommunale	0,522 €	0,862 €	?	?	0 €	0 €	?	?
Total facturé	2,522 €	1,962 €	?	?	2 €	1,90 €	?	?

Prix au m³, HT

Qu'en est-il de la station d'épuration ?

Depuis le 01/01/2015, **la CCHB a la compétence** en matière de traitement des effluents : c'est donc elle qui se chargera de la construction de la nouvelle station d'épuration du TREMBLAY, sur le site de l'ancienne. L'entreprise retenue par la CCHB est la SADE. En attendant, les eaux usées continueront d'être rejetées dans le BORREY, comme c'était déjà le cas auparavant.

Travaux réalisés en 2015



- **Restauration du pont de la Voie du Tram**
Coût : 66 486,74 € TTC (une subvention de 7900 € a été accordée par le Conseil Départemental de l'Ain)
- **Pose d'un garde-corps le long de la rampe d'accès à la mairie**
Coût : 2 730 € TTC
- Les **coupes d'affouage** ont permis de rendre à nouveau visible la statue de la Vierge depuis la Voie du Tram.

Travaux prévus en 2016

- **Église** : Rénovation du plancher et peinture des soubassements.
Devis pour la peinture : 3225,12 € TTC
- **Éclairage de la cour de la mairie**
Devis : 1278 € TTC

Passage au « zéro-phyto »

La loi impose aux collectivités l'abandon total des pesticides à l'horizon 2020. La commune en utilise actuellement pour le désherbage des trottoirs, des cours et du cimetière. Ils seront progressivement supprimés et des solutions alternatives seront mises en œuvre. Pour l'année 2016, il est prévu d'engazonner les allées du cimetière.

Bois

En raison d'une invasion de scolyte, de nombreuses coupes de bois ont dû être réalisées en Savoie, ce qui a eu pour effet de faire chuter le prix du m³. Les parcelles proposées à la vente par LANTENAY n'ont donc pas trouvé preneur au prix demandé en 2015, et la commune s'attend à ne pas vendre de bois en 2016.

Cantine-garderie

Un **nouveau four** a été acheté, plus puissant que l'ancien, pour répondre à une fréquentation de la cantine plus importante qu'envisagée à l'origine.
Coût pour les communes du RPI : 3492 € TTC

Un nouveau **système de réservation en ligne** des repas et des séances de garderie a été mis en place, offrant davantage de souplesse aux parents d'élèves. Chaque famille dispose d'un identifiant et d'un mot de passe, et peut désormais gérer ses réservations et ses annulations en ligne, et consulter ses en-cours et ses factures.

www.gestion-cantine.com

Coût pour les communes du RPI : 499 € d'installation + 246 € de redevance annuelle

Éclairage Public

Comme annoncé dans le précédent bulletin municipal, **l'éclairage public est désormais éteint entre 23h00 et 5h00** depuis le début du mois de mars.

Une erreur a visiblement été commise par l'entreprise ayant procédé à la modification des horaires, et une partie du village reste éclairée après 23h. Cette erreur sera très prochainement corrigée.

Agenda

21 mai (à confirmer) : Vente de fleurs du sou des écoles à OUTRIAZ

4 juin : Journée Portes Ouvertes du Tennis Club de la Combe du Val, à VIEU D'IZENAVE

5 juin : Vide-grenier de l'association Béguelins, béguelines à IZENAVE

25 juin : Fête des écoles à LANTENAY

6 et 7 août : Vogue à LANTENAY

10 septembre : Galettes du foot à LANTENAY